

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie.

TE VEA NO TAITI.

Tuesday 7:50 Theatre.

Antropocora, 1 fr. 25 c. la ligne

Un an, 18 fr. — Six mois, 10 fr. — Trois mois, 6 fr. — Payables d'avance

Annances répétées, moitié prix. — Au comptant.

On nous écrit des Tuamotou

PARTIE OFFICIELLE. — Décret impérial qui élève M. le contre-amiral Bonnard à la dignité de vice-amiral (sans cadre). — Liste des résidents de Taïti, Moorea et Tuamotou appelés à élire douze d'entre eux, parmi lesquels doivent être choisis les membres des tribunaux du Protectorat, pour l'année judiciaire 1863-1864.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Nouvelles locales. — Nouvelles divers. — Faits divers.

— Avis divers. — Et maintenant, multicolores — Tableaux d'abaques.

[illegible]

Voilà, M., comment on célèbre les fêtes de notre chère Patrie, au Tuamotou; sous l'influence progressive de nos idées françaises et de sentiments religieux que la mission catholique inspire aux indigènes de ces îles.

NOUVELLES DIVERSES

(1) lit dans le *Moniteur de la flotte* du 20 juin

Depuis quelques jours déjà les ordres les plus pressants sont partis de Paris, pour faire disposer, dans nos arsenaux maritimes, les bâtiments qui sont destinés à prêter à la Vera-Cruz, les renforts qui seront envoyés prochainement au Mexique.

C'est donc à Toulon, que se porte principalement le mouvement de l'exportation.

Les vaisseaux l'Eclair, le Fierus, le Prince-Jérôme et le Pontenoy qui se trouvaient déjà dans la première catégorie de la réserve, sont à ce qu'il paraît très aptes, prêts à partir. Ce qui démontre une fois de plus l'excellence des nouvelles dispositions adoptées pour la disponibilité de notre matériel naval.

Le *Souverain* et le *Narvina* suivront de près, à ce qu'on croit, les quatre premiers vaisseaux, et fin en raste aussi de l'envoi du *Saint-Louis* et de l'*Impérial*, qui font aujourd'hui partie de l'escadre d'évolution et qui ont été rattachés d'Alger.

Les transports à hélice le Finistère, si bien disposé pour porter d'autres chevaux, la Nigérie, incessamment attendu et le Labrador qui, ainsi que le Finistère, vient d'arriver du Mexique, seront sans doute aussi prochainement livrés.

Dans les autres ports, l'armement du vaisseau le *Turenne* s'effectue à Cherbourg, celui de l'*Ulm* à Brest ainsi que celui de l'*Audacieux*, lui de l'*Ardeche* à Rochefort, et à Lorient celui de l'*Yonne*; et, au besoin, de la *Polux*.

On peut compter également sur les frégates à hélice la Foudre, l'Aigle et l'Astée, très-incessamment attendues du Mexique.

Par une disposition pleine de prévoyance, le ministre de la Marine donne des ordres aux gouverneurs de nos Antilles pour l'envoi d'aide à la Vera-Cruz d'un nouveau contingent de cent matelots créoles et de 160 hommes des compagnies d'ouvriers indigènes du génie de Martinique et de la Guadeloupe, sous le commandement du capitaine Maréchal.

Cette force indigène, parfaitement disciplinée, et sur laquelle les
 radies des pays tropicaux n'ont aucune influence, rendra à la Vera-Cruz
 des services signalés. Elle dispensera d'employer à la garde de ce
 place une garnison européenne que le climat prouverait sérieuse-
 ment perirent dans cette mesure. Une nouvelle preuve de la soli-
 tude avec laquelle le Gouvernement de l'Empereur veille au bien-être
 des soldats et de l'empressement avec lequel la marine vient en aid
 toutes circonstances à l'armée de terre.

L'attention publique s'attache, avec un intérêt toujours croissant, aux opérations du corps expéditionnaire du Mexique; nous croyons donc résumer les faits militaires qui ont signalé jusqu'ici la présence de nos troupes dans ce pays.

Arrivé à Cordoba le 8 avril, le général de Lorenz, commandant forces françaises, se disposa à exécuter les conventions stipulées par le traité de la Solidarité, lorsqu'une lettre du général Zaragoza, en date du 8 avril, lui fit connaître de retirer les soldats français qui avaient laissé à Orléans pour la garde de nos malades hospitalisés dans place. Le général de Lorenz, autorisé à tout craindre d'un ennemi dont il connaissait les dispositions, n'hésita pas à se porter au secours des malades, et adressa le 10 avril l'ordre du jour suivant à ses troupes :

« Soldats et marins débarqués »

« Mais les assassins commis sur vos camarades et les encouragements donnés à ces attentats par les proclamations du gouvernement mexicain, je voulais encore rester fidèle, jusqu'au dernier moment, à l'accomplissement des obligations contractées par les peuples entre des trois puissances alliées, mais je viens de recevoir du général cano Zarragoza une lettre par laquelle la santé de nos malades a

sa sous la nouvelle garde des conventions est indignement men-

Par décret impérial, en date du 25 juin 1862, rendu sur le rapport du ministre de la marine et des colonies, le contre-amiral Bonard (Louis Adolphe), gouverneur et commandant en chef du Cochinchine, a été élevé au grade de vice-amiral (hors-cadre).

LISTE des résidents de Taïti, Moorea et Tuamotou, appelés à élire au scrutin secret, douze d'entre-eux parmi lesquels doivent être choisis les membres des tribunaux du Protectorat, pour l'année judiciaire 1862-1863. (Exécution de l'art. 1^{er} & 2^e de l'arrêté du 30 août 1860).

1809.	M. Adams Thomas,	Fraser,	Mora,
Auch,		Georgi,	Montroux,
Aguero,		Gooding,	Morand,
Banforth,		Gabel,	Milard,
Battersby,		Gaulther,	Morand,
Bélais,		Gibson,	Morson,
Borden,		Gillaird,	Morris,
Brander,		Girdler,	Morrell,
Brennan,		Githerer,	Owen,
Buxton,		Hall George,	Pavey,
Bonnet Auguste,		Hamblin,	Pearce, ptre,
Beece,		Hampden,	Peter,
Buckin,		Henry Samuel,	Peters,
Burd,		Healy Isaac,	Perth,
Buckner,		Herr Alfred,	Pichard Deshay,
Bordley,		Hevick Lechell,	Picard Adolphe,
Bordes,		Johnston,	Parker,
Bourbridge,		Johnston,	Pearce,
Brell,		Joan,	Bois,
Bonnes,		James William,	Buon,
Cape Richard,		Kerr,	Boule Maurice,
Cobert,		Kewer,	Bouge,
Clark William,		Kelly,	Boulton,
Clark James,		Lamotte,	Boter son,
Christie,		Laguerre,	Buchanmond,
Champs,		Laignonier,	Salmon,
Chapman,		Laurence,	Sat,
Chau bonnier,		Labaragne,	Sopari,
Colston,		Laguerre,	Souffard,
Coutreau,		Lewis John,	Simonet,
Cotcher,		Lucas,	Sallic,
Cadmusseau,		Luis,	Schneiderau,
Dexter,		Lumihar,	Stranger,
Dudall,		Ludger,	Thouot,
Dannel,		Leclard,	Thelhaud,
Devouge,		Leveque,	Thomas,
Darwin,		Leveque,	Thue,
Dustin,		Machetti au,	Valles,
Fair,		Malverney,	Vau-Nstrand,
Forsyth,			

Arrêtée par nous, Directeur des affaires européennes, la présente
le à cent vingt et un résidants.

Papeete, le 8 septembre 1862
H. ERASTOCH.

N.º - L'Ordonnateur I.C. de Directeur de l'Intérieur

Approuvé dans la séance du Conseil d'Administration du 11 septembre 1862.

Par le Commandant, Commissaire Impérial, en service hors de poste, et par son ordre :

La réponse aura lieu lundi, 22 du courant, au bureau des affaires indiennes, à 1 heure et demie.

NOTA: Si quelques résidents ne se trouvaient point portés en électeurs, ils sont invités à faire leurs réclamations à la Direction affaires autochtones.

PARTIE NON OFFICIELLE

NOUVELLES LOCALES

Le transport à voiles, *Dorade*, de la station locale, vena de en 24 jours nous a apporté la maille d'Europe du 15 juillet. Ce ment a envoyé ses dépêches au bureau de la poste le 8 septembre, mais n'a pu encore venir au mouillage.

